



Compte rendu CODIR du samedi 20 février 2021 après-midi

En ce début d'olympiade, je tiens ici à saluer personnellement tous les membres du nouveau CODIR de notre région et les présidents de commissions anciens et nouveaux. La réunion en présentiel se fera avec un respect strict des gestes barrière.

ORDRE DU JOUR conforme à la convocation.

Membres du CODIR en présentiel : DI MEGLIO Frédéric, ADELIN Patricia, BERNADI Philippe, BLANCHARD-NICOLAS Anabelle, BOZON Bruno, CLERC Sandrine, COLIN Laurent, JONAC Jean Claude, LACROIX Christine, PEYRUSSE Philippe,

Membres du CODIR en Visio-zoom : COPPOLA Georges, FERRETI Jean Louis, GAUTHIER Bernard, LEMEZO Marc, MEDALIN Pierre, RIAUDEL Lénaïc, ROUX Bernard, SCORSONELI Brigitte, VASSEUR Sophie ;

Absente : CELLI Caroline

CTS, Présidents CODEP : BOZON Bruno, FERRETI Jean Louis, JONAC Jean Claude, LE MEZO Marc, TRAPE Pierre, VIAL Guillaume, RUELLO Yann.

Absents : 0

Réunion CODIR restreint au CODIR à partir de 14h30.

19 Membres présents au siège ou en visioconférence :

Ouverture de la réunion à 14h38.

Explication du fonctionnement du CODIR par le Président du comité.

Echanges sur la notion de contrat de confiance qui permet de constituer une équipe. Ceci est sous-tendu par la charte d'éthique et de déontologie du CNOSF et de la FFESSM pour les dirigeants du mouvement sportif. Si l'éthique désigne des valeurs morales propres à un groupe, la déontologie regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent dans les actions du groupe. Dans le chapitre Nos Valeurs, la FFESSM définit entre autres les notions de respect et de loyauté.

La décision de Caroline Celli de rejoindre l'équipe nationale adverse sans information préalable et de mettre officiellement devant ce fait accompli le Président du comité et le Codir, la veille de notre AG régionale (reportée du 7 novembre au 13 février 2021) relève d'un manquement au contrat de confiance. D'autant que l'intégration officielle de Caroline dans notre équipe régionale remonte à août 2020. Le Président du comité régional l'a donc prié de présenter sa démission du Codir régional pour raisons personnelles. Cette dernière a refusé et a décidé de ne pas venir à ce premier Codir régional.

Parole donnée aux membres présents sur place et en visio.

Proposition d'un vote de défiance déontologique, en relation avec l'éthique du mouvement sportif. En l'absence de Caroline CELLI, Fred DI MEGLIO propose de reporter ce vote pour qu'elle puisse présenter ses explications.

À la suite des échanges entre les membres, tout le monde s'accorde sur ce problème déontologique et de confiance lié à cette situation, il est proposé de sursoir à ce vote de confiance/déficence, de le remettre au prochain comité directeur en sa présence, afin de pouvoir lui donner la parole.

Vote : contre 0, abstention 0, unanimité pour 19

Réunion CODIR élargi 15h00– 17h00

15h06 ouverture de la réunion aux Présidents de commissions

Présents : MINIER Laetitia, RIAUDEL Lénéaïc, SCORSONELLI François, LAMARRE Véronique (représentée en début de réunion par Vincent TASSY), GROUSSET André, CHEMIN Guillaume, PRIEUR-DEVIRON Jérémie, POIRIER Grégory, AZEMARD Jean,

JONAC Jean Claude, STREBLER Yann.

Absents : MOUTIN Alexandre, ASCHIERI Jean Pierre, MARCHAND Philippe.

1. Infos du Président (national et régional)

Evolution licences / impact budget prévisionnel / Compétitions piscine / Stages / Vice-Présidents commissions régionales / AG nationale de Lyon et élection des présidents commissions nationales.

Baisse de 26% licences en région (de mi-septembre à fin janvier) vs 33% national, dans le cadre de l'épidémie de la COVID. Evaluation de notre Plan financier par rapport à notre prévisionnel, une baisse de 25% des licences au final sur la saison entraînerait une baisse de 48 000 euros plus perte sur les brevets. Donc danger de perte 50 000 euros au total en tant que baisse de recettes.

Il est à noter que National prévoit une baisse moyenne finale du même ordre, et présentera en vue de l'AG nationale prochaine un budget déficitaire de -600 000 euros.

Document du DTN concernant les compétitions piscines, après réouverture des piscines à tout public, le comité directeur national a considéré qu'il fallait 8 semaines de remise en condition physique pour éviter les risques d'accidents des compétiteurs en compétition.

Concernant les stages, pas de difficulté dans le cadre du respect des gestes barrière et de la distanciation physique (fenêtres ouvertes, masques et distances).*

Pour les élections des présidents de commissions nationales, les présidents de commissions régionales seront amenés à voter suivant les procédures transmises par la FFESSM. En cas d'impossibilité, c'est le vice-président de commission qui votera et à défaut ce sera Fred qui votera (si pas de nom de VP donné comme l'a demandé par mail Laurent notre SG).

2. Infos du Secrétaire Général

Bilan de l'AG / Listing Codir et Commissions

Du fait de la situation sanitaire, l'AG du comité régional s'est tenue pour partie en présentiel avec les membres de bureau de la mandature précédente et de la nouvelle mandature.


Les votes se sont déroulés via internet avec la société VP DIVE.

Les rapports des présidents, secrétaire et trésorier ont été présentés par visioconférence. Les participants (présidents de clubs, présidents de commission) ont pu poser des questions via le « chat » et les réponses ont pu être apportées. Le listing des membres du nouveau comité directeur et des présidents de commissions a été mis à jour.

3. Infos de la trésorière générale et du trésorier adjoint pour les Commissions

Etat des comptes au 19/02/2021

- En sortie : 269 702 €
- En entrée : 375 189 €

Soit une  + 105 486 €. Dans ce chiffre positif est compris les dividendes au 01/01/2021 des comptes épargnes, des aides sur salaires. N'ont pas encore été pris en compte :

Les factures de janvier à régler à la Fédération

La rétrocession des affiliations à chacun des CODEP

Autre élément, les Commissions Régionales ont eu à ce jour quasiment aucune activité (hormis les Commissions Souterraine et Technique)

Affiliations au 19/01/2021

A ce jour 20 structures n'ont toujours pas réglé leur affiliation. La date limite de paiement était fixée au 31/12/2020

- 1 structure dans le 04
- 1 structure dans le 05
- 6 structures dans le 13
- 8 structures dans le 83
- 3 structures dans le 84

Factures impayées au 19/01/2021

Le gros travail fourni pour récupérer les impayées se poursuit et surtout porte ses fruits. En mai 2020 nous vous annoncions la somme de 110 000 € pour les impayés de + de 120 jours de retard, au 19 février 2021 la somme pour la totalité des impayés s'élève à 37 902,30 €.

- + de 120 jours de retard : 4509 €
- 92 à 120 jours de retard : 9 255 €
- 61 à 92 jours de retard : 1201 €
- 30 à 61 jours de retard : 22 931 €

Feuilles de remboursement de frais

De nouvelles feuilles vont vous parvenir très prochainement. Veuillez à les renvoyer dans le mois suivant la manifestation ou le déplacement (Joindre un RIB si première demande)

CD et Commissions

Pour cette olympiade la répartition des commissions à un peu changer :

Bernard aura en charge le suivi de :

- Commission Apnée
- Commission Archéologie
- Commission Hockey
- Commission Juridique
- Commission NEV
- Commission NAP
- Commission Pêche
- Commission PSP
- Commission Souterraine

Christine aura en charge le suivi de :

- Comité Directeur
- Salariées
- Commission Environnement et Biologie
- Commission Médicale
- Commission Photo-Vidéo
- Commission Technique
- Activité « ASJ »
- Activité « Handi »

Cependant tous les envois de chèques seront à expédier à la Trésorière Générale accompagnés du bordereau de remise de chèque correspondant.

Le Memento des remboursements actualisé vous sera transmis très prochainement

Rappels

Toute convention doit être signée par la Trésorière Générale ou le Trésorier Adjoint, et non pas par un Président de Commission.

Tout achat de matériel supérieur à 400 € doit avoir l'aval des Trésoriers avant tout engagement d'achat.

Dernier délai pour l'envoi des défiscalisations 2020, 28 février 2021.

La défiscalisation n'est pas une obligation mais est fortement demandée. La demande de défiscalisation accompagnée des justificatifs en originaux (autoroute parking etc..) devra être envoyée à la Trésorière Générale dans le mois qui suit le déplacement.

Bilan financier des Commissions au 19/02/2021

A ce jour seules les Commissions Souterraines et Technique ont entamé leur budget.

4. Point sur organisation de Cigalia 2021 (Brigitte Scorsonelli)

Groupe de travail en cours.

Demande est faite aux commissions pour participation.

Le thème qui a été proposé par Fred par suite d'une demande du Conseil Régional Sud et qui est un appel à projet jusqu'au 22 janvier (subvention) est : **Ensemble pour une nature zéro déchet plastique**

Nous ne pourrions pas bénéficier de cette subvention, car en remplissant la demande, mise en évidence qu'il manquait un critère à la date du dépôt (présentation d'un dossier préalable auprès de l'ARBE, agence régionale pour la Biodiversité et l'Environnement). Cependant nous gardons le thème et il sera le fil conducteur de la manifestation. Christine qui fait parti du groupe de travail d'actions développement durable fera la liaison et sera le soutien des Présidents de Commissions pour que le thème soit, si possible, intégré dans les activités. Ce seront nos interlocuteurs privilégiés.

CIGALIA nouvelle olympiade

FORME :

On change tout : Les activités seront étalées sur une journée pour chaque participant.

On va créer 2 pôles d'activités différentes A et B. Le matin et l'après-midi, les enfants ayant fait le pôle A le matin, feront le B l'après-midi et inversement.

Organiser dans les pôles, des activités ludiques qu'ils ne retrouvent pas en milieu scolaire, dans un esprit participatif, pour l'ensemble des activités aquatiques ou pas.

Nous établirons une feuille de route par enfant pour la journée avec un planning d'activités à suivre.

FOND :

Jeunes de 8 à 16 ans. Licenciés ou non. Il reste à déterminer la part de l'un et de l'autre. Capacité de 80 participants jeunes : 40 enfants par pôle

LIEU : CARRY le ROUET

Date 2021 : 19 juin

La réservation a été faite avec la Ville de Carry, les documents ont été envoyés, il ne manquait que l'attestation d'assurance, qui a été demandé à LAFONT.

Nous allons travailler sur l'organisation logistique de la journée et envoyer le plus rapidement (dès lundi) un mail aux présidents de Commissions pour leur expliquer CIGALIA 2021. Nous aurons une réunion en visio très prochainement.

5. Mercanet – Answeb et paiement par carte bancaire (Jean Lou Ferretti)

Projet initié précédemment il y a plus d'un an, mais laissé en suspens. Paiement du développement réalisé précédemment, et facturation en cours pour la carte bancaire. Reprise actuelle du dossier par Jean Lou..

Problème : l'outil ne correspond pas vraiment au besoin, mais en cours d'investigation.

6. Publicité Radio Virgin et RFM (Fred Di Meglio)

Proposition de spots publicitaires sur les réseaux radio régionaux (RFM et Virgin). Réflexion débutée avec la régie publicitaire radio depuis octobre, mis en stand by avec le confinement.

Dossier transmis au comité avec audiences, 4 sites Nice, Marseille, Toulon et Avignon. Réductions possibles pour 3 sites/4 (pas de réduction sur Avignon car

plateforme indépendante). Enregistrement du podcast seule contrainte technique.
Chaque jours 6 spots de 30 s sur 7 jours.
Budget axé sur Virgin (25 – 50 ans). Problème budgétaire lié à perte licence, donc le Codir préfère une mise en attente pour le moment.

7. Cantonnements de pêche (JL Ferretti et F Di Meglio)

Historique : 30 octobre, 2 arrêtés PREMAR interdiction plongée scaphandre, apnée et pêche sur 2 cantonnements du Dpt 06.

Action auprès de la DDTM, retours d'information : cette position est dans un but d'uniformisation des cantonnements pêche en méditerranée ;

Occitanie partiellement levé/Corse 7 interdictions/Var = 1 mais avec plongée - Alpes Maritimes = 2 interdictions - B du Rhône = 0

Recours gracieux auprès du préfet maritime en cours.

Nicole Boulay en novembre, présentation au conseil maritime de façade.

Le président FFESSM a contacté la Prémar directement.

Groupe de travail avec présidents des 3 régions de Méditerranée et Jean Lou avec réalisation d'un argumentaire transmis à la Premar pour annulation de cette interdiction sauf éventuellement pour plonger de nuit. En attente du résultat.

Noter un troisième cantonnement de pêche en pourparlers au niveau des îles de Lerins (ouest sainte marguerite avec 3 zones différentes d'interdictions).

8. « Dispositif engagé pour la Nature » - OFB (Fred Di Meglio)

Confirmation au 30 janvier pour la FFESM nationale de l'obtention du label OFB d'organisme engagé pour la nature, possibilité pour les OD de réaliser ce même type de dossier auprès de l'OFB. Message transmis à Christine Lacroix et au groupe de travail sur DD pour faire cette démarche dans les mois à venir.

9. Trophée « Eau delà du Handicap » (Yann Strebler et Fred Di meglio)

Finalisation du livret Handisub où plonger en région Sud, réalisé par Yann grâce au mécénat (Handicap et Société).

Pour le Trophée Ecosub de la FFESSM : dépôt d'un dossier de candidature à ce trophée, articulation au niveau des stages inter région et livret.

Objectif achat de matériel dont potences.

10. Questions Diverses – prochain CODIR

Information du dépôt par le Fred d'une demande de subvention projet innovant FDVA pour le Comité Régional (Sport pour tous intégrant sport handisub, sport santé, sport jeunes, protection pratiquant). Budget minimum à 10 000 euros à notre échelle. Dépôt fait auprès DD du 13.

Dates limites de dépôt du FDVA sont variables suivant les départements.
Encouragement des Codeps à faire ce type de demandes au niveau des départements.

11. Commissions Régionales / échanges / budgets

Tour de table pour les commissions.

Apnée : activités à l'arrêt

Nécessité de mobiliser une prise de perf, à Aix en Provence en mai prochain avec NAP pour constitution équipe de France (suite annulation championnat de France de Limoges)14-15 et 16 mai.

Championnats France profondeur en juin à Villefranche. Problématique organisation pour coordination sur place.

Organisation compétition profondeur régionale ?

Manche de coupe de France durant olympiade.

Info confirmée par Fred de l'acceptation cursus IR stagiaire Claire SVOGODA.

Archéologie : peu de perspective pour 2021 hormis participation ponctuelles. Peu de mises à l'eau.

Valorisation des sentiers sous-marin auprès des scolaires.

Echange sur la facilitation pour l'archéologie concernant les classements sur les chantiers amateurs. Peu de chantier dans la région actuellement.

Bio : Séminaires bio, problème week-end plancton Villefranche sur mer.

Problématique du couvre-feu ?

Formations en cours en visioconférence. Stage péda FB1 en présentiel. (3j/4)

Point sur le jeu ASTER : sorte de trivial poursuit sur la biodiversité Méditerranée, managé par la commission régionale. Vu l'absence de subvention dans l'appel à projets Impact 2024 de l'ANS (avec cependant l'obtention du label Impact 2024), le jeu de plateau initial est pour l'instant mis en stand-by. Orientation vers un jeu sur internet. Actuellement environ 400 questions sur 1500 réalisées.

Médicale : programmation d'une réunion week-end du 28 février

Annulation journée médecine de plongée de Toulon, travaux de médecins présentés

en vidéo début mars car travaux intéressants. Autre formation sur le stress post traumatique en prévision.

Journée médecine toulonnaise en prévision pour novembre 2021.

Délivrance des cartes sport santé (sport sur ordonnance) est fonctionnelle, mais par commission technique uniquement pour le moment (!)

NAP : Réflexion sur le devenir des clubs, souffrance Covid.

Meeting à Aix avec diffusion vers le reste. Ouverture vers public plus large. Bon fonctionnement, reprise par la commission nationale.

Importance visu plus grand nombre. Vidéo promotionnelle ludique vers établissements scolaire région.

Prochain événement meeting mai.

Photo vidéo : meeting des cadres fin janvier dans le 06 a été annulé.

3 rencontres prévus. Demande organisation stage expert.

Championnat de France à Marseille confirmé pour fin août (40^e édition).

Intervention si besoin à la demande des commissions.

Il n'y a plus de référent dans le Var.

Souterraine :

3 Stages remplis.

Projets d'explorations en cours malgré le couvre-feu.

Problématiques : développement des partenariats.

Projet inventaires des espèces dans les calanques un peu en veille.

Technique :

Région sud, la + importante en termes de diplômés plongeurs et encadrants.

Calendrier étoffé sur 2021.

3 stages initiaux MF1 en cours et 1 à venir. (40 candidats)

Beaucoup de demande de stages encadrants. Chronophages en termes d'encadrants, nécessite du monde.

Besoin come prévu de IR 4 stagiaires. 5 dossiers.

IRS : Héloïse COLMONT- Yann STREBLER -Laurent ROUCHON_ Thomas AUPHON.

Acceptation début du cursus. Noter 3 moins de 42 ans.

Clôture 17h20. Date prochain codir 29 mai 2021 au siège du comité régional.

Frédéric Di Meglio

